20 2ex

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-7-77138668

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

50 FRS

BULLETIN N° 75 - 13 JUILLET 1977.

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

Les sorties en cage sont pratiquement terminées, sauf en secteur froid où elles sont très avancées.

Cependant compte tenu de la durée de vie des papillons et des conditions climatiques actuelles, de nombreuses pontes ont été déposées depuis notre dernier bulletin.

- En secteurs chauds : les éclosions larvaires sont en baisse depuis le 6/7. Elles devraient s'arrêter à la fin de la semaine prochaine.
- En secteurs froids : les éclosions très importantes vont se poursuivre jusqu'au 18/7. Elles resteront notables au moins jusqu'à la fin du mois.
- Dans les autres secteurs : des pénétrations sérieuses sont possibles jusqu'au 22/7. A partir de cette date, les risques diminueront progressivement.

Les arbres doivent donc être correctement protégés.

PSYLLES.

Dans les vergers où les populations étaient importantes et le miellat abondant, une deuxième intervention est nécessaire dès réception du bulletin. Nous rappelons que pour une bonne efficacité du traitement, il est indispensable d'utiliser une grande quantité de bouillie à l'hectare : 1 000 l.

ACARIENS, MINEUSE MARBREE, PUCERONS.

L'activité de ces ravageurs reste à surveiller.

TAVELURES, OIDIUM.

Dans les vergers infestés, la protection doit être poursuivie.

GRANDES CULTURES

POMME DE TERRE :

MILDIOU : dans les secteurs ayant subi les orages du 5/7 et du 9/7, un traitement est à réaliser dès réception du bulletin. Dans les autres secteurs, intervenir dans les 3 à 7 jours suivant la prochaine période pluvieuse. Aucun traitement n'est à effectuer dans les cultures qui vont être arrachées avant le 25/7.

LE CONCOURS MILDIOU reste ouvert : des taches devraient apparaître à partir du 15/7.

MAÏS :

PYRALE : l'activité de ces ravageurs s'est intensifiée. Les premières pontes ont été observées dans le Sud de l'Essonne et de la Seine et Marne.

On considère qu'un traitement est rentable lorsque l'on a trouvé 1 à 1,5 chenilles par pied dans les cultures de l'année précédente. Dans les autres secteurs, une intervention se justifie si on dénombre 10 à 15 % des pieds avec une ponte ou plus.

....

P 419

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant : P. JOURNET

Le traitement est à réaliser au stade 50 % des plantes dont la panicule est visible dans le cornet, ce qui devrait être le cas à partir de la semaine prochaine.

Les produits autorisés sont :

- Produit biologique,

  - Bacillus thuringiensis (Bactospeine, Dipel 30 kg/Ha)

- Produit chimique,

  - Chlorpyriphos 375 g m.a./Ha (Dursban 1,5 G - 1,5 % - 25 kg/Ha)
  - Endosulfan 1 250 g m.a./Ha (Thiodan 5 G - 5 % - 25 kg/Ha)
  - Fenitrothion 750 g m.a./Ha (Pirisol, Sumifène - 3 % - 25 kg/Ha)
  - Parathion 625 g m.a. / Ha (Ecadion Gran - 2,5 %, Ekatox 2,5 G - 2,5 %, Sopral Gran - 2,5 % - 25 kg/Ha)
  - Phoxime - 1 250 g m.a. / Ha (Agridine 5 G - Volaton 5 - 5 % - 25 kg/Ha)
    - 625 g m.a. / Ha (Ditox 2,5 % - 25 kg/Ha)
  - Profenophos 1 250 g m.a./Ha (Pirizol Super - 5 % - 25 kg/Ha)
  - Tetrachlorvinphos 1 500 g/m.a./Ha (Gardona G 5 - 5 % - 30 kg/Ha)
  - Tirazophos 1 250 g m.a./Ha (Hostathion 5 G - 5 % - 25 kg/Ha)

NOTA :- Seule la formulation "granulés" est autorisée.
- Le Parathion à 5 % ne bénéficie pas d'une autorisation de vente.
- A moins de 25 kg de produit commercial à l'Ha, la répartition des granulés risque d'être trop hétérogène pour une bonne efficacité du traitement.

<u>BETTERAVE</u> :

<u>PUCERONS NOIRS</u> : on observe notamment en Essonne et en Seine et Marne une recrudescence de Pucerons noirs, lesquels sont visibles dans le coeur de la betterave. On note également la présence de nombreuses larves de Coccinelles.

<u>CULTURES LEGUMIERES</u>

<u>ALTISES DU CHOU</u> :

Localement les dégâts sont sérieux. Si un traitement est nécessaire, choisir parmi les produits conseillés contre les Altises du Colza, ceux autorisés en Cultures légumières.

<u>MOUCHE DU CHOU</u> :

Les premiers dégâts des larves de 2ème génération sont visibles.

<u>TEIGNE DU POIREAU</u> :

Localement les populations larvaires sont importantes, et une protection des jeunes plants est nécessaire.

<u>NOCTUELLES</u> :

Sensible augmentation des infestations. L'activité de ces ravageurs est à surveiller attentivement.

<u>ALTERNARIA SUR TOMATE</u> :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la maladie.

<u>V I G N E</u>

Assurer la protection contre le Mildiou, l'Oïdium et le Ver de la Grappe dès réception du bulletin.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION,

H. SIMON.

....